

## **Avez-vous protégé votre activité pour la prochaine inondation ?**

« *Si la Seine ou la Marne débordent et inondent votre entreprise ou votre commerce, que ferez-vous ?* ». C'est pour anticiper cette question que la DRIEE Ile-de-France a fait appel à [@MayaneFrance](#), afin d'élaborer des outils d'aide à la réalisation de son auto-diagnostic. À la fois pédagogiques et illustrés, les guides accompagnent les entreprises dans la connaissance du risque et la recherche de solutions adaptées à leur situation. Ils sont accompagnés d'un fascicule terrain à compléter, permettant une mise en œuvre opérationnelle.

Ces outils sont actuellement disponibles en format numérique sur le site de la [DRIEE](#), avant une diffusion plus large.

Pour prévenir les risques d'inondation, l'État a mis en place des guides et un référentiel de travaux pour mieux accompagner les acteurs et réduire les dégâts liés aux inondations.

Retrouvez ces ressources sur le [site du Ministère de la transition écologique](#).